

EURE-ET-LOIR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

Tél. 02 34 40 05 54  
cde28ffe@gmail.com

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION  
D'EURE-ET-LOIR

**Siège social :** Les Écuries du Val de l'Eure  
Lieu dit Le Pâtis  
28120 NOGENT-SUR-EURE

Nogent-sur-Eure, le 7 novembre 2018

## CONVOCAATION

### Assemblée Générale du CDE d'Eure-et-Loir

**Le Vendredi 23 Novembre 2018 à 18h00**

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir CCI Chartres  
5Bis avenue Marcel Proust  
28000 CHARTRES

Vous êtes conviés à :

Assemblée Générale Ordinaire

**Le Vendredi 23 Novembre 2018 à 18h00- Vote sur place de 18h00 à 18h30**

#### ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral et d'activités de l'exercice 2017-2018
2. Comptes annuels et rapports financiers 2017 – 2018
3. Budget prévisionnel 2018 – 2019
4. Questions diverses

Proclamation des résultats de vote

**Par souci de protection de l'environnement, l'intégralité des documents nécessaires à cette assemblée générale :**

- Rapport moral et d'activités de l'exercice 2017 - 2018,
- Comptes annuels et rapports financiers 2017 - 2018,
- Budget prévisionnel 2018 – 2019

**sont disponibles sur notre site internet [www.cde28.ffe.com](http://www.cde28.ffe.com)**

Ils peuvent vous être envoyés par courrier sur simple demande.

#### QUESTIONS DIVERSES

Les questions posées par les membres de l'Assemblée Générale sur les points non inscrits à l'ordre du jour doivent parvenir par écrit au CDE28 avant l'Assemblée.

#### QUORUM

Au cas où le quorum ne serait pas atteint le vendredi 23 Novembre 2018 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire une nouvelle Assemblée est convoquée pour le mardi 11 Décembre 2018 à 19h au siège du CDE28 Les Ecuries du Val de l'Eure Lieu dit Le Pâtis 28120 NOGENT-SUR-EURE (Le bureau de vote sera ouvert de 19h à 19h30). L'avis ci-dessus tient lieu de deuxième convocation. Les votes exprimés pour l'AG du 23 Novembre 2018 seront valables pour l'AG du 11/12/2018.

A la présente convocation est joint le matériel de vote.

**Pour voter deux solutions :**

**1/ Vote par correspondance**

**Renvoyez dès à présent votre vote au moyen de l'enveloppe préaffranchie**

Mettez vos bulletins de vote après avoir coché les cases qui correspondent à votre vote dans la petite enveloppe bleue que vous glissez dans l'enveloppe préaffranchie.

2/ Vote sur place le 23 Novembre 2018 de 18h à 18h30

Amicalement,  
Nathalie CARRIÈRE

Présidente du Comité directeur du CDE28

**A l'issue de L'Assemblée Générale Ordinaire,  
« Soirée Performances et Récompenses 2018 » sur place.  
N'OUBLIEZ PAS DE NOUS RETOURNER VOTRE COUPON REPONSE**